

ARTICLE II. — DE LA COMMUNION DES SAINTS

SOMMAIRE. — 1. Union des membres de l'Église. — Leurs trois états différents. — 2. Les biens spirituels de l'Église. — 3. Communication de ces biens spirituels. — Relations entre les fidèles de la terre et les saints du ciel. Relations entre les fidèles de la terre et les âmes du purgatoire. Relations des fidèles entre eux. — Mesure de la participation aux biens de l'Église. — Participation des pécheurs. — Ceux qui en sont exclus.

1. Union des membres de l'Église.

272. Qu'est-ce que la communion des saints ?

C'est la communication des biens spirituels entre les membres de l'Église.

273. Quels sont les membres de l'Église ?

Ce sont tous ceux qui sont unis entre eux sous un seul et même chef, qui est Jésus-Christ.

Quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous qu'un seul corps en Jésus-Christ, et tous, les membres les uns des autres¹.

274. En combien d'états différents les membres de l'Église se trouvent-ils ?

Dans trois situations différentes : les uns sont encore sur le champ de bataille, soutenant le bon combat contre les ennemis du salut; les autres sont sortis victorieux de la lutte, mais blessés, et se guérissent de leurs blessures avant de jouir des fruits de la victoire; d'autres enfin jouissent actuellement de la gloire des triomphateurs.

275. Quel nom prennent les fidèles qui sont dans le premier état ?

Le nom d'*Église militante*.

C'est une milice que la vie de l'homme sur la terre². — Travaille comme un bon soldat du Christ Jésus³.

276. Et ceux qui sont dans le deuxième état ?

Le nom d'*Église souffrante*.

Il sera sauvé, mais en passant comme par le feu⁴.

277. Et ceux qui sont dans le troisième ?

Le nom d'*Église triomphante*, laquelle comprend aussi les anges.

Oh ! combien est belle une génération chaste et glorieuse !... couronnée pour jamais, elle triomphe, après avoir remporté le prix de la victoire dans les combats pour la chasteté⁵.

¹ Rom. XII, 5. — ² Job, VII, 1. — ³ II Tim., II, 3. — ⁴ I Cor., III, 15. — ⁵ Sag., IV, 1, 2.

278. Y a-t-il trois Églises différentes ?

Elles ne font qu'une seule Église, parce qu'il n'y a « qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme¹ ».

279. Pourquoi les membres de l'Église militante sont-ils aussi appelés *saints* ?

Parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême et qu'ils sont appelés à la sainteté.

Vous êtes une race choisie..., une nation sainte².

280. Comment les membres de l'Église sont-ils unis entre eux ?

Ils sont unis entre eux comme les enfants d'une même famille, les citoyens d'une même cité, les sujets d'un même royaume, les pierres d'un même édifice, les membres d'un même corps.

2. Biens spirituels de l'Église.

281. Que résulte-t-il de cette union ?

C'est de constituer entre les membres de l'Église comme un patrimoine de famille, un capital social, et de faire tourner le bien de chacun à l'avantage des autres. Ainsi dans un corps organisé, les opérations d'un membre tendent au bien des autres membres; dans une famille, tout profite à tous et à chacun.

282. Quels sont les biens de l'Église ?

Les biens spirituels de l'Église sont les mérites de Jésus-Christ, de la très sainte Vierge et des saints, le saint sacrifice de la messe, les prières et les bonnes œuvres des fidèles.

283. Comment les mérites peuvent-ils entrer dans le trésor commun de l'Église ?

Dans toute œuvre méritoire, il y a une part *personnelle* à celui qui fait la bonne œuvre, et une autre qui est *réversible*, c'est-à-dire applicable à ceux qui n'ont pas mérité par eux-mêmes.

La partie réversible est tout à la fois satisfactoire et impétra-toire : *satisfactoire*, c'est-à-dire qu'elle obtient de Dieu la rémission totale ou partielle de la peine temporelle due au péché; *impétra-toire*, c'est-à-dire qu'elle obtient de Dieu de nouvelles grâces.

C'est cette partie réversible qui entre dans le trésor de l'Église.

284. Quelle est la richesse du trésor des biens spirituels de l'Église ?

Elle est inestimable, car les mérites de Jésus-Christ sont infinis et ceux de la très sainte Vierge sont incomparables. Il y a aussi les mérites surabondants des saints du ciel ou des justes de la terre.

¹ I Tim., II, 5. — ² I Pierre, II, 9.

285. Qu'entend-on par mérites surabondants des saints ?

Tout ce qui, dans les satisfactions des saints ou des justes de la terre, dépasse leurs dettes envers la justice divine.

3. Communication des biens spirituels.

286. Comment les membres de l'Église s'aident-ils mutuellement ?

En se communiquant les biens spirituels que renferme le trésor de l'Église.

287. Comment les fidèles de la terre sont-ils en communication avec les saints du ciel ?

Les fidèles rendent un culte d'honneur aux saints et leur adressent des prières. Les saints en retour intercèdent auprès de Dieu pour les fidèles et leur obtiennent, par les mérites de Jésus-Christ et leurs propres mérites, des grâces abondantes.

Judas Machabée, attaqué par Nicanor, eut une vision dans laquelle Onias, qui avait été grand prêtre, lui dit en lui montrant le prophète Jérémie : *Voici l'ami de ses frères et du peuple d'Israël, voici celui qui prie pour le peuple et pour toute la sainte cité, Jérémie, le prophète de Dieu*¹.

288. Comment les fidèles de la terre sont-ils en communication avec les âmes du purgatoire ?

Les fidèles de la terre intercèdent pour les âmes du purgatoire, en demandant à Dieu de les délivrer ou de les soulager.

L'Église adresse à Dieu cette prière pour elles : « Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes, qui nous ont précédés avec le signe de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix. Nous vous supplions, Seigneur, de leur accorder, par votre miséricorde, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix². »

C'est une pieuse croyance que les âmes du purgatoire à leur tour prient pour les fidèles de la terre, spécialement pour ceux qui, ayant pitié de leur sort, travaillent à les délivrer.

289. Comment les saints du ciel sont-ils en communication avec les âmes du purgatoire ?

Ils leur viennent en aide en suggérant aux fidèles de la terre la pensée de satisfaire pour elles; et les âmes du purgatoire, par le culte qu'elles rendent aux saints, leur prouvent, de leur côté, un accroissement de joie et de bonheur.

¹ II Mach., xv, 14. — ² Canon de la Messe.

290. Comment les fidèles de la terre sont-ils en communication entre eux ?

Ils intercèdent les uns pour les autres, demandent à Dieu la conversion des pécheurs, la persévérance des justes, l'exaltation de la sainte Église, la cessation des fléaux qui affligent l'humanité. En outre, les grâces que chacun reçoit et les bonnes œuvres qu'il opère profitent à tous.

291. Savons-nous dans quelle mesure les membres de l'Église participent à son trésor spirituel ?

Nous l'ignorons. Dieu ne nous a point révélé les secrets de la sagesse avec laquelle il applique à ceux qui en ont besoin les mérites communicables de ce trésor.

On ne peut douter toutefois que la mesure de cette application ne dépende beaucoup des dispositions de chacun. Dans une société industrielle ou commerciale, la participation aux bénéfices est en raison de la mise de fonds et du travail des associés : il en doit être de même dans la *communio des saints*. Plus on donne, plus on reçoit. Plus on acquiert de mérites par soi-même, plus on participe aux mérites des autres. Les âmes du purgatoire qui ont vécu plus saintement ont une part plus grande aux suffrages de l'Église militante. Sur la terre, les chrétiens diligents et fervents reçoivent plus que les négligents.

292. Les pécheurs ont-ils part aux biens spirituels de l'Église ?

Oui, excepté aux biens qui exigent l'état de grâce et sont réservés aux justes. Bien qu'ils soient des membres desséchés, ne produisant aucun fruit, ni pour eux-mêmes ni pour les autres, les pécheurs n'en sont pas moins membres de l'Église. A ce titre, ils ont part à la communion des saints et peuvent, par les mérites de leurs frères, recevoir des grâces de conversion.

293. Qui sont ceux qui n'ont aucune part à la communion des saints ?

Ce sont les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés. Comme ils n'appartiennent point à l'Église, ils n'ont aucune part à ses biens spirituels.

TRAITS HISTORIQUES

Judith intercède pour son peuple. (Judith, ix.) — Esther fait pénitence et prie. (Esther, xiv.) Judas Machabée fait offrir un sacrifice pour les morts. (II Mach., xii, 43-46.)

RÉSUMÉ

Union des membres de l'Église. — On entend par la *communion des saints* la communication des biens spirituels entre les membres de l'Église, unis entre eux sous un seul et même chef, qui est Jésus-Christ. Ils se trouvent dans trois états différents, suivant qu'ils font partie de l'Église militante, de l'Église souffrante ou de l'Église triomphante.

Biens spirituels de l'Église. — De l'union de ces membres entre eux, il résulte que le bien de chacun tourne à l'avantage des autres. — Les biens spirituels de l'Église sont les mérites de Jésus-Christ, de la très sainte Vierge et des saints, le saint sacrifice de la messe, les prières et les bonnes œuvres des fidèles. La richesse de ce trésor est inestimable.

Communication des biens spirituels. — Les fidèles de la terre adressent des prières aux saints, et ceux-ci leur obtiennent, par les mérites de Jésus-Christ et leurs propres mérites, des grâces abondantes. Les fidèles de la terre intercèdent pour les âmes du purgatoire en demandant à Dieu de les délivrer ou de les soulager, et c'est une pieuse croyance que les âmes du purgatoire, à leur tour, prient pour les membres de l'Église militante. Les saints du ciel viennent en aide aux âmes du purgatoire. La communion des biens spirituels existe entre les fidèles de la terre; ils intercèdent les uns pour les autres; les grâces que chacun reçoit, les bonnes œuvres qu'il opère, profitent à tous. — Nous ignorons dans quelle mesure les membres de l'Église participent à son trésor spirituel; mais on ne peut douter que la mesure de cette application ne dépende beaucoup des dispositions de chacun. — Les fidèles en état de péché mortel ne produisent aucun fruit ni pour eux-mêmes ni pour les autres; ils n'en sont pas moins membres de l'Église; à ce titre ils ont part à la communion des saints et peuvent, par les mérites de leurs frères, recevoir des grâces de conversion. — Les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés n'ont aucune part à la communion des saints.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE LA COMMUNION DES SAINTS	Union des membres de l'Église	{	Les trois états	{	Église militante.
			de ses membres		Église souffrante.
	Les biens spirituels de l'Église	{	Les mérites de Notre-Seigneur.	{	Église triomphante.
			Les mérites de la très sainte Vierge et des saints.		
Le saint sacrifice de la messe.					
Communication des biens spirituels	{	Les bonnes œuvres des fidèles.	{	Entre les saints et les fidèles de la terre.	
				Entre les fidèles et les âmes du purgatoire.	
					Les fidèles entre eux.
Ceux qui en sont exclus : les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats, les excommuniés.					

CHAPITRE XIX

Dixième article du Symbole.

Je crois la rémission des péchés.

DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS

SOMMAIRE. — 1. De la rémission des péchés. — Le pouvoir de remettre les péchés appartient à Dieu, à Jésus-Christ. — Exercice de ce pouvoir par Jésus-Christ. — Transmission de ce pouvoir aux Apôtres, à l'Église. — 2. Étendue de ce pouvoir. — Conditions de la rémission des péchés. — 3. Comment l'Église remet les péchés et la peine temporelle du péché.

1. De la rémission des péchés.

1. Qu'est-ce que croire la rémission des péchés ?

C'est croire que Jésus-Christ a donné à son Église le pouvoir de remettre tous les péchés.

2. Qu'est-ce que remettre les péchés ?

C'est les pardonner, les effacer, les anéantir, quant à la tache et à la peine éternelle, comme s'ils n'avaient jamais été commis.

Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige¹. — J'ai effacé vos iniquités comme une nuée qui passe, et vos péchés comme un nuage².

3. A qui appartient le pouvoir de remettre les péchés ?

Ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu, car il n'appartient qu'à l'offensé de pardonner l'offense, comme il n'appartient qu'au créancier de faire à son débiteur la remise de sa dette.

C'est moi, c'est moi-même qui efface vos iniquités pour l'amour de moi³.

4. Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il le pouvoir de remettre les péchés ?

Jésus-Christ a ce pouvoir : 1° en tant que Dieu égal à son Père :

¹ Isaïe, I, 18. — ² Isaïe, XLIV, 22. — ³ Isaïe, XLIII, 25.